

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Nom du demandeur: Luc Martineau-Boucher	Heure d'exécution:	VALEURS:	UNITÉ DE MESURE:
Date d'exécution: 2020-09-15	Nombre de copie(s):	FACTEUR COMPARATIF:	RÉDUCTION:

**INTERVENANTS 1**

EXERCICE FINANCIER	2021	CODE
MUNICIPALITÉ LOCALE	Village de Senneville	66127
ARRONDISSEMENT		
ORGANISME MUNICIPAL RESPONSABLE	Ville de Montréal	66023
MRC OU COMMUNAUTÉ	Communauté métropolitaine de Montréal	CM663

  

ÉVALUATEUR	Nom	Prénom	STATUT (X)
SIGNATAIRE	Côté	Bernard	Évaluateur permanent <input checked="" type="checkbox"/> 1
Adresse:	255, boulevard Crémazie Est, bureau 700 Montréal (Québec) H2M 1L5		Évaluateur privé - Action exclusive <input type="checkbox"/> 2 - Action partagée <input type="checkbox"/> 3

  

MANDATAIRE EN INFORMATIQUE	Division des Technologies de l'Information Ville de Montréal
----------------------------	---

**FAITS SAILLANTS 2**

VALEURS IMPOSABLES		VALEURS NON IMPOSABLES		VALEURS TOTALES	
Terrains	225 910 808	Terrains	55 428 300	Terrains	281 339 108
Bâtiments	233 603 700	Bâtiments	15 018 200	Bâtiments	248 621 900
Immeubles	459 514 508	Immeubles	70 446 500	Immeubles	529 961 008

  

NOMBRE TOTAL D'UNITÉS D'ÉVALUATION	475	NOMBRE TOTAL DE LOGEMENT	380
NOMBRE TOTAL D'UNITÉS DE VOISINAGE	14	NOMBRE TOTAL D'AUTRES LOCAUX	11

  

VÉRIFICATION DE L'EXACTITUDE DE L'INVENTAIRE	GESTES POSÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS	Date de dépôt du rôle
Nombre d'unités dont la dernière vérification remonte à: - moins d'un an . . . . . 99 - entre 1 an et 4 ans . . . . . 131 - entre 4 ans et 8 ans . . . . . 86 - plus de 8 ans . . . . . 159	- Nombre de certificats délivrés aux fins de la tenue à jour du rôle . . . . . 93 - Équilibrage du rôle . . . . . <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Si oui, nombre d'unités d'évaluation dont la valeur a été modifiée . . . . . 0	2019-09-11  Date de compilation 2020-09-11

# SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

## ASSIETTES D'APPLICATION DES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

TAUX APPLICABLES CLASSE NON RÉSIDEN- TIELLE ET POURCENT. DE TAXATION	TAUX NON RÉSIDEN- TIEL		TAUX INDUSTRIEL (CLASSE 2)		TAUX IND. (SAUF CL. 1 ET 2)		TAUX AGRICOLE		TAUX 6 LOGEMENTS OU PLUS		TAUX DE BASE	
	VAL. NR À 100% ET IND. CL. 2 À 50% IMPOSABLES	COMPENSABLES	VALEURS À 50 % IMPOSABLES   COMPENSABLES		VAL. À 100 % IMPOSABLES   COMPENSABLES		VALEURS À 100% IMPOSABLES 3 870 200		VALEURS À 100 % IMPOSABLES   COMPENSABLES		VALEURS À 100 % IMPOSABLES   COMPENSABLES	
1A: 0,1 % 901	86 486 600							99.9 %				
1B: 0,5 % 902								99.5 %				
1C: 1 % 903								99 %				
2: 3 % 904								97 %				
3: 6 % 905								94 %				
4: 12 % 906								88 %				
5: 22 % 907								78 %				
6: 40 % 908								60 %				
7: 60 % 909								40 %				
8: 85 % 910								15 %				
9: 100 % 911												
10: 100 % 912												
11: COURS DE TRIAGE 100% 913												
12: CHSLD 20% 914							VALEURS À 100 %					
13: COURS DE TRIAGE 40% 915							IMPOSABLES	COMPENSABLES			80 %	
APPL. DU TNR QUAND TTVD 916											60 %	
ASSIETTES D'APPLICATION 917	86 486 600				(TTVD - TAUX DE BASE) X							344 267 708
					(TTVD) X		24 890 000					

## ASSIETTES D'APPLICATION DES TAUX RELATIFS AUX SOUS-CATÉGORIES DES IMMEUBLES NON RÉSIDEN- TIELS (si applicables)

DÉNOMINATION DE LA SOUS- CATÉGORIE	TAUX DE SOUS-CATÉGORIES DE RÉFÉRENCE		TAUX DE SOUS-CATÉGORIE A		TAUX DE SOUS-CATÉGORIE B		TAUX DE SOUS-CATÉGORIE C	
	IMPOSABLES	COMPENSABLES	IMPOSABLES	COMPENSABLES	IMPOSABLES	COMPENSABLES	IMPOSABLES	COMPENSABLES
1A: 0,1 % 918	0							
1B: 0,5 % 919								
1C: 1 % 920								
2: 3 % 921								
3: 6 % 922								
4: 12 % 923								
5: 20 % 924								
6: 40 % 925								
7: 60 % 926								
8: 85 % 927								
9: 100 % 928								
10: 100 % 929								
11: COURS DE TRIAGE 100% 930								
12: CHSLD 20% 931								
13: COURS DE TRIAGE 40% 932								
APPL. DU TNR QUAND TTVD 933								
ASSIETTES D'APPLICATION 934	0		0		0		0	

# SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

## INVENTAIRE PAR UTILISATION<sub>3</sub>

CATÉGORIE (Utilisation)	VALEURS IMPOSABLES				VALEURS NON IMPOSABLES				SUPERFICIE DES TERRAINS	CODE U.M. : 5
	NOMBRE*	TERRAINS	BATIMENTS	IMMEUBLE	NOMBRE*	TERRAINS	BATIMENTS	IMMEUBLE		
1--- RÉSIDENTIELLE . . . . . 301	340	174 998 000	157 614 300	332 612 300						1 742 089
10-- Logements . . . . . 302	338	171 602 800	157 500 900	329 103 700						1 717 410
Nombre: 1 (condominium) . . . . . 303										
1 (sauf condominium) . . . . . 304	317	143 213 600	138 728 800	281 942 400						1 276 809
2 . . . . . 305	14	17 747 400	10 440 800	28 188 200						328 424
3 . . . . . 306	5	10 251 600	7 810 300	18 061 900						107 411
4 . . . . . 307	2	390 200	521 000	911 200						4 766
5 . . . . . 308										
6 à 9 . . . . . 309										
10 à 19 . . . . . 310										
20 à 29 . . . . . 311										
30 à 49 . . . . . 312										
50 à 99 . . . . . 313										
100 à 199 . . . . . 314										
200 et plus . . . . . 315										
11-- Chalets, maisons de villégiature . . . . . 316	1	1 593 200	98 400	1 691 600						10 765
12-- Maisons mobiles, roulottes . . . . . 317										
15-- Habitations en commun . . . . . 318										
16-- Hôtels résidentiels . . . . . 319										
17-- Parcs de roulottes et de maisons mobiles . 320										
18-19-- Autres immeubles résidentiels . . . . . 321	1	1 802 000	15 000	1 817 000						13 915
2-3--- INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES . . . . . 322	1	6 706 400	48 638 600	55 345 000	1	83 000	13 500	96 500		119 165
2-3-- Industries manufacturières (sauf condo) . 323	1	6 706 400	48 638 600	55 345 000	1	83 000	13 500	96 500		119 165
2-3-- Industries manufacturières (condo) . . . 324										
4--- TRANSPORTS, COMMUNIC., SERVICES PUBLICS . . . 325	3	751 300	1 090 700	1 842 000	1	722 500	480 700	1 203 200		17 559
4111 Chemins de fer . . . . . 326										
46-- Terrains et garages de stationnement . . . 327										
5--- COMMERCIALE . . . . . 328										
50-- Centres et immeubles commerciaux . . . . . 329										
51-- Vente en gros . . . . . 330										
52-- à 59-- Vente au détail (sauf 583-) . . . . 331										
583- Hôtels, motels et maisons de touristes . . 332										
5--- Commerciale (sauf condominium) . . . . . 333										
5--- Commerciale (condominium) . . . . . 334										
6--- SERVICES . . . . . 335	2	4 464 500	22 835 700	27 300 200	3	15 468 400	12 296 400	27 764 800		479 528
60-- Immeubles à bureaux . . . . . 336										
6--- Services (sauf condominium) . . . . . 337	2	4 464 500	22 835 700	27 300 200	3	15 468 400	12 296 400	27 764 800		479 528
6--- Services (condominium) . . . . . 338										
7--- CULTURELLE, RÉCRÉATIVE ET DE LOISIRS . . . . . 339	2	1 244 500	754 900	1 999 400	8	25 217 500	2 227 600	27 445 100		2 201 878
7411-7412 Terrains de golf . . . . . 340	1	885 200	488 200	1 373 400						212 619
76-- Parcs . . . . . 341					8	25 217 500	2 227 600	27 445 100		1 976 312
8--- PRODUCTION, EXTRACT. DE RICHESSE NAT. . . . . 342	3	2 794 400	1 756 400	4 550 800						497 428
81-- Agriculture . . . . . 343	3	2 794 400	1 756 400	4 550 800						497 428
83-- Exploitation forestière . . . . . 344										
85-- Exploitation minière . . . . . 345										
9--- IMMEUBLES NON EXPLOITÉS, ÉTENDUES D'EAU . . . . 346	102	34 951 708	913 100	35 864 808	9	13 936 900		13 936 900		1 868 391
91-- Terrains vagues . . . . . 347	101	33 002 808		33 002 808	9	13 936 900		13 936 900		1 856 686
9220 Forêts inexploitées (pas des réserves) . . 348										
<b>TOTAL DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE . . . . . 349</b>	<b>453</b>	<b>225 910 808</b>	<b>233 603 700</b>	<b>459 514 508</b>	<b>22</b>	<b>55 428 300</b>	<b>15 018 200</b>	<b>70 446 500</b>		<b>6 926 040</b>

# SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

## INVENTAIRE PAR DISPOSITION FISCALE 6

IDENTIFICATION	NOMBRE*	VALEURS	SUPERFICIE DES TERRAINS
<b>IMMEUBLES IMPOSABLES (L.R.Q., c. F-2.1, art. 203) . . . 601</b>	<b>453</b>	<b>459 514 508</b>	<b>3 670 793</b>
<b>IMMEUBLES NON IMPOSABLES</b>			
Immeubles exemptés en vertu de l'article 204 (L.R.Q., c. F-2.1)			
- Couronne du chef du Canada ou un mandataire de celle-ci (par. 1.1) . . . . . 602	1	6 100	58
- État "Gouv. Québec" et SIQ (par. 1°) . Immeubles visés à l'art. 255, al. 1 (L.R.Q., c. F-2.1) . 603			
. Autres immeubles . . . . . 604			
- SIQ (santé) et réseau de la santé et des services sociaux			
. paragraphe 1 visé à 205-2 . . . . . 605			
. " 14 . . . . . 606			
. " 17 . . . . . 607			
- Cégeps et universités			
. paragraphe 13 . . . . . 608	2	10 884 900	1 150 913
. " 15 . . . . . 609			
. " 16 . . . . . 610			
. " 17 . . . . . 611			
- Écoles primaires et secondaires			
. paragraphe 13 . . . . . 612	1	7 785 800	50 398
. " 15 . . . . . 613			
. " 16 . . . . . 614			
. " 17 . . . . . 615			
- Autres immeubles			
. paragraphe 2 . . . . . 616			
. " 3 . . . . . 617	17	34 803 700	2 042 523
. " 4 . . . . . 618			
. " 5 . . . . . 619			
. " 6-a . . . . . 620			
. " 6-b . . . . . 621			
. " 7 . . . . . 622			
. " 8 . . . . . 623	1	513 800	11 355
. " 9 . . . . . 624		1 759 700	
. " 10 . . . . . 625		14 692 500	
. " 11 . . . . . 626			
. " 12: terrains . . . . . 627			
. bâtiments . . . . . 628			
<b>AUTRES IMMEUBLES NON IMPOSABLES (partie non imposable seulement)</b>			
- Terrains de golf (L.R.Q., c. F-2.1, art. 211) . excédent du plafond à l'hectare (al. 1) . . . . 629			
. améliorations (ouvrages d'aménagement) (al. 4) . 630			
- Presbytères d'églises constituées (L.R.Q., c. F-2.1, art. 231.1) . 631			
- Immeubles visés à l'article 210 (L.R.Q., c. F-2.1) . 632			
- Immeubles visés à l'art. 208, al. 1 (L.R.Q., c. F-2.1) . 633			
- Autres immeubles non imposables . . . . . 635			
<b>TOTAL DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE . . . . . 636</b>	<b>475</b>	<b>529 961 008</b>	<b>6 926 040</b>

## RÉGIME FISCAUX PARTICULIERS 4

IDENTIFICATION	NOMBRE*	IMPOSABLES	NON IMPOSABLES	SUPERFICIE
Terrains de golf (L.R.Q., c. F-2.1, art. 211) . . . 401				
Unités d'évaluation comprenant des exploitations agricoles enregistrées . . . . . 402	4	6 170 700		566 157
- Parties comprises dans l'"E.A.E." . Entièrement incluses en zone agricole . . . . . 403	4	3 870 200	2 776 600	566 157
. Partiellement incluses en zone agricole . . . . . 404				
. Exclues de la zone agricole . . . . . 405				
- Parties à vocation non agricole . . . . . 406	3	2 300 500		
Presbytères d'églises constituées (L.R.Q., c. F-2.1, art. 231.1) . 407				
Autres régimes fiscaux particuliers . . . . . 409				

## VALEURS DES LOGEMENTS 5

IDENTIFICATION	Nbre LOG.	VALEURS	MOYENNE
10-- Logements			
Nombre: 1 «condominium» . . . . . 501			
1 «sauf condominium» . . . . . 502	316	280 322 500	887 097
2 . . . . . 503	28	28 188 200	1 006 721
3 . . . . . 504	15	18 061 900	1 204 127
4 . . . . . 505	8	911 200	113 900
5 . . . . . 506			
6 à 9 . . . . . 507			
10 à 19 . . . . . 508			
20 à 29 . . . . . 509			
30 à 49 . . . . . 510			
50 à 99 . . . . . 511			
100 à 199 . . . . . 512			
200 et plus . . . . . 513			
1211 Maisons mobiles . . . . . 514			
17-- Parc de roulotte et de maisons mobiles . . . 515			
2-3--- INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES . . . . . 516			
4--- TRANSPORTS COMM., SERVICES PUBLICS . . . . . 517			
5--- COMMERCIALE . . . . . 518			
6--- SERVICES . . . . . 519			
7--- CULTURELLE, RÉCRÉATIVE ET LOISIRS . . . . . 520			
81-- Agriculture . . . . . 521	4	3 686 500	921 625
831- Production forestière commerciale . . . . . 522			
9220 Forêts inexploitées qui ne sont pas des réserves . 523			
<b>TOTAL</b>	<b>371</b>	<b>331 170 300</b>	<b>892 642</b>

## DONNÉES UTILES AU CALCUL DE LA RICHESSE FONCIÈRE 8

IDENTIFICATION	VALEURS
<b>ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES . . . . . 801</b>	<b>459 514 508</b>
<b>ÉVALUATION DES IMMEUBLES NON IMPOSABLES</b>	
- Immeubles visés à l'article 208, alinéa 1 (L.R.Q., c. F-2.1) . . . . . 802	
- Immeubles visés à l'article 210, alinéa 2 (L.R.Q., c. F-2.1) . . . . . 803	
- État "Gouv. Québec" (L.R.Q., c. F-2.1, article 255, alinéa 1) . . . . . 804	
- Couronne du chef du Canada (L.R., ch. M-13, article 3, alinéa 1) . . . . . 805	
- SIQ (santé) et réseau de la santé et des services sociaux (L.R.Q., c. F-2.1, article 255, al. 2) . . . . . 807	
- Cégeps et universités (L.R.Q., c. F-2.1, article 255, alinéa 3) . . . . . 808	10 884 900
- Ecoles primaires (L.R.Q., c. F-2.1, article 255, alinéa 4) . . . . . 809	
- Autres immeubles scolaires (L.R.Q., c. F-2.1, article 255, alinéa 4) . . . . . 810	7 785 800